

Mesures sanitaires COVID 19

Projections itinérantes

MAJ 10/6/2020

1. Rappel de la situation sanitaire

Le déconfinement lié à la pandémie du covid-19 est le contexte particulier des séances de juillet à septembre 2020.

Sur une échelle de 4 niveaux:

- Le niveau 3 est la situation de confinement.
- Le niveau 2 est le premier palier de réduction du déconfinement: le virus reste en circulation mais celle-ci baisse. Les contraintes restent importantes et sont à appliquer strictement. Plusieurs personnes, même avec des modalités adaptées, peuvent se réunir dans un même lieu pour une activité non essentielle.
- Le niveau 1 est le dernier palier de réduction du déconfinement. La reprise d'activité peut-être plus franche mais doit toujours protéger tout ou partie de la population.
- Le niveau 0 est le retour à la normale.

Ce guide est rédigé dans un contexte de niveau 2.

Il est la déclinaison des mesures générales décrites dans le guide sanitaire de réouverture des salles de cinéma réalisé par la FNCF et disponible sous ce lien https://www.fnfc.org/updir/3/Guide_sanitaire_de_reouverture.pdf

Edité au 10/6/2020 il sera mis à jour en fonction de l'évolution des directives gouvernementales.

2. Avant la séance

Le responsable de la salle précise la jauge maximale habituelle de sa salle et effectue un nettoyage de la salle à la première réouverture. Avec la communication sur la séance (affiches) seront joints des tracts avec rappel des règles sanitaires.

3. Installation du lieu de projection OU avant chaque séance

Le masque est obligatoire pour les salariés durant l'installation du matériel et toute la séance si la distanciation de 1m ne peut pas être respectée (1 personne pour 4m²).

Mettre en place un seul point d'entrée et si possible, un point de sortie différent.

Installer la salle de manière à aménager un espace d'un mètre autour de chaque assise (salle non équipée)

Si la salle est équipée de sièges fixes, veiller à faire respecter le principe d'un siège sur deux (sauf pour les groupes)

Rappeler par affichage les consignes sanitaires

S'assurer entre chaque séance de l'évacuation de tous les déchets par les spectateurs.

Désinfection des poignées et rampes, ainsi que du matériel technique partagé et des véhicules partagés.

4. Accueil du public

Notion importante : Chaque groupe constitué (famille ou groupe annoncé de moins de 10 personnes) peut être regroupé. Il faut alors aménager l'espace de distanciation entre les groupes et cadencer leur arrivée/installation .

S'il n'y a pas de groupes, la jauge maximale est réduite de 50 %.

- Mise à disposition des spectateurs des distributeurs de gel ou solution hydroalcoolique à l'entrée de la salle

- Mise à disposition des masques gratuits ou payants

- Organiser les flux de circulation afin d'éviter les croisements de public ; si besoin, matérialiser le sens de circulation

- Matérialiser au sol la distance d'un mètre entre chaque spectateur dans la file d'attente dans la mesure du possible

Il est conseillé de prévoir une personne supplémentaire pour faire respecter les consignes dans la file d'attente et vérifier que chaque spectateur porte un masque (voir deux personnes)

Port du masque à partir de 10 ans (Pas obligatoire avant) :

- Il est recommandé pour les spectateurs de porter un masque durant les déplacements à l'intérieur de la salle.
- Si la distanciation physique n'est pas assurée, le port du masque est obligatoire pendant la séance.

Billetterie:

- La personne qui gère la billetterie sera équipée d'un masque et d'une visière. Il aura à sa disposition du gel hydroalcoolique.
- Afin d'éviter au maximum le contact avec les spectateurs, le projectionniste ne donnera pas le ticket en main propre. Il le déchirera devant le spectateur et le mettra dans un panier.

Moyens de paiement:

- Les paiements sans contact sont privilégiés.
- Les paiements en espèce : aucun échange de "main à main". Les échanges se feront en déposant l'argent sur la table de caisse
- Les paiements par chèque: le spectateur devra utiliser son propre stylo

5. Pendant la séance

Avant la séance, les consignes sanitaires seront affichées à l'écran. (spot FNCF)

Avant la séance, le partenaire rappellera les consignes à respecter pendant et après la séance.

Pendant la séance, le partenaire s'assure que tous les déplacements des spectateurs se feront avec un masque et leur rappelle que leur départ est définitif.

6. Fin de séance

Dès la fin de la séance, on rappelle les consignes pour sortir de la salle.

- Pas de croisement des publics entre ceux qui entrent et ceux qui sortent, aménagement des circulations
- Maintien des distances entre les spectateurs, port du masque obligatoire pour les sorties
- Ventilation de la salle après la séance.

7. Après la séance - Rangement du matériel

Pour le démontage du matériel les consignes d'installation restent valables

Recommandations pour les spectateurs



Respecter les distances de sécurité selon le niveau de déconfinement



Port du masque selon le niveau de déconfinement



Ne pas admettre dans la salle des personnes avec des symptômes de fièvre, toux, et mal de tête

Recommandations pour les employés de spectacles



Bien se laver les mains



Port du masque selon le niveau de confinement, Port de visière quand le masque est trop difficile pour des raisons de durée ou d'activité



Ne pas admettre au travail des personnes avec des symptômes de fièvre, toux, et mal de tête